# RAPPORT SEMESTRIEL 30.06.16

## LELEUX INVEST

### **SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit belge à compartiments multiples Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

## **SOMMAIRE**

1. IN	NFOF	RMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.1.	OF	RGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.2.	. RA	APPORT DE GESTION	6
1.	2.1.	Informations aux actionnaires	6
1.	2.2.	Vue d'ensemble des marchés	6
1.3.	BII	LAN GLOBALISE	7
1.4.	CC	OMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	8
1.5.	RE	SUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	9
1.	5.1.	Résumé des règles	9
1.	5.2.	Taux de change	10
		RMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES WORLD FOF	11
2.1.	. RA	APPORT DE GESTION	11
		Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	11
		Objectif et lignes de force de la politique de placement	11
		Politique suivie pendant l'exercice	12
		Politique future	12
		Indicateur synthétique de risque et de rendement	12
	BII	<del></del>	14
		OMPTE DE RESULTATS	15
		OMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	16
		Composition des actifs au 30.06.16	16
		Répartition des actifs (en % du portefeuille)	17
		Changement dans la composition des actifs (en EUR)	17
		Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	17
		Performances	18
		Frais courants	19
		Notes aux états financiers et autres informations	19
_	_	RMATIONS SUR LE COMPARTIMENT PATRIMONIAL WORLD FOF	20
3.1.		APPORT DE GESTION	20
	1.1.	Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	20
		Objectif et lignes de force de la politique de placement	20
		Politique suivie pendant l'exercice	21
		Politique future	21
	1.5.	Indicateur synthétique de risque et de rendement	21
	BII		22
3.3.		OMPTE DE RESULTATS	23
3.4.		OMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	24
	4.1.	Composition des actifs au 30.06.16	24 25
		Répartition des actifs (en % du portefeuille)	25 25
		Changement dans la composition des actifs (en EUR)	25 25
		Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	25 26
		Performances  Frais sourcets	26
3.	4.6.	Frais courants	27

### **LELEUX INVEST**

3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

27

### 1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

### 1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

### Siège social de la sicav

17, rue du Bois Sauvage, 1000 Bruxelles

#### Date de constitution

3 septembre 2010

#### Conseil d'Administration

### Président:

Madame Véronique LELEUX. Autres principales fonctions: Administrateur de la Société de bourse Leleux Associated Brokers

### Administrateurs:

- Monsieur Olivier LELEUX. Autres principales fonctions : Administrateur de la Société de bourse Leleux Associated Brokers
- Monsieur Carlo-Luigi GRABAU.
- Monsieur Guy BOULANGER-KANTER. Autres principales fonctions : Administrateur de la Société de bourse Leleux Associated Brokers
- Monsieur Alexandre DEVEEN. Autres principales fonctions: Autres mandats d'administrateur de sicav

#### Administrateur indépendant:

- Monsieur Olivier CROONENBERGHS.

### Personnes physiques chargées de la direction effective

Monsieur Carlo Luigi GRABAU Monsieur Alexandre DEVEEN

#### Type de gestion

SICAV autogérée

### Réviseur d'entreprises

La société Mazars, ayant son siège Avenue Marcel Thirylaan 77 à 1200 Bruxelles, représentée par Monsieur Philippe de Harlez a été désignée en tant que commissaire, conformément à l'article 101, § 1er, de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

### Banque dépositaire

LELEUX ASSOCIATED BROKERS S.A. 17, rue du Bois Sauvage B - 1000 Bruxelles

Les activités principales de Leleux Associated Brokers sont les services d'investissement à la clientèle privée et institutionnelle (conseils en investissements, gestion de portefeuille, réception et transmission d'ordre).

### Service financier et délégation de la commercialisation

LELEUX ASSOCIATED BROKERS S.A. 17, rue du Bois Sauvage B - 1000 Bruxelles

### **Promoteur**

LELEUX ASSOCIATED BROKERS S.A. 17, rue du Bois Sauvage B - 1000 Bruxelles

### Délégation de l'administration

CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C bte 320 B-1000 Bruxelles

#### Gestion financière du portefeuille

LELEUX Invest S.A. 17, rue du Bois Sauvage B - 1000 Bruxelles

### Distributeur(s)

LELEUX ASSOCIATED BROKERS S.A. 17, rue du Bois Sauvage B - 1000 Bruxelles

### Liste des compartiments commercialisés par la SICAV

LELEUX Invest Equities World FOF

**LELEUX Invest Patrimonial World FOF** 

### **LELEUX INVEST**

Les actions de la SICAV Leleux Invest ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du Securities Act de 1933 tel que modifié ("Securities Act 1933"), ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Les actions de la SICAV Leleux Invest ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite "HIRE" du 18 mars 2010 et dans le dispositif FATCA).

### 1.2. RAPPORT DE GESTION

### 1.2.1. Informations aux actionnaires

La société anonyme Leleux Invest a été constituée, sous le régime d'une Société d'Investissements à Capital Variable (SICAV) de droit belge. Leleux Invest a opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 03 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

### 1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International, la croissance économique mondiale aurait progressé de 3,2% au cours du premier semestre de l'année 2016; cette progression est modeste mais en ligne avec celle de l'année dernière.

L'économie mondiale a dû faire face à trois évènements majeurs: l'effondrement des prix du pétrole, la croissance plus lente de l'économie chinoise et le début du resserrement monétaire aux États-Unis. Ceux-ci ont également pesé sur la croissance sous-jacente des pays émergents.

Aux Etats-Unis, l'économie a souffert durant le premier trimestre, enregistrant un taux de croissance d'à peine 0,8% pour ensuite s'accélérer et atteindre 2,6% au cours du deuxième trimestre (le principal moteur du rebond étant la croissance du revenu du consommateur américain). Le secteur du logement s'est à nouveau redressé, soutenu par des taux hypothécaires bas et, partant, d'une hausse progressive des prix de l'immobilier. Toutefois, la croissance est loin d'être robuste et les profits des entreprises sont en contraction d'environ 3%.

En Europe, la croissance du PIB au premier trimestre a été plus forte que prévue, s'affichant à 2,2%, grâce à la baisse du prix du pétrole et à l'affaiblissement de l'euro (pour le deuxième trimestre, la croissance attendue devrait atteindre un taux de 0,9%). La reprise n'a cependant pas été assez forte pour entraîner un rebond de l'inflation, qui est restée bloquée à 0%. Le résultat du referendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (Brexit) suggère une révision à la baisse d'environ 0,5% de la croissance européenne et constitue aussi un risque de baisse pour l'économie mondiale, même si ce dernier est difficile à quantifier pour le moment. Les profits des entreprises restent positifs mais les révisions à la baisse de la part des analystes sont plus marquées qu'aux Etats-Unis.

En Chine, tout comme aux Etats-Unis, on a assisté à un démarrage plus faible que prévu: la croissance du PIB a ralenti à un taux annualisé de seulement 4,5% au premier trimestre, ce qui reste la plus mauvaise performance depuis plus de sept ans. Pour atteindre son objectif de croissance fixé à 6,5% en 2016, le gouvernement a fait appel à plusieurs mesures de stimulation de l'économie. Cependant, le niveau de crédit utilisé à cet effet reste particulièrement élevé et constitue dès lors le risque principal pour l'économie du pays.

Au Japon, la croissance du PIB a progressé de seulement 0,8% en moyenne depuis l'élection de Shinzo Abe. Les indices des directeurs d'achat montrent que l'économie a plutôt stagné pendant la première moitié de l'année et que l'inflation est retombée endessous de 0%.

Dans ces circonstances, les banques centrales ont généralement maintenu une politique de relâchement monétaire. Si la FED (banque centrale américaine) semblait prête à normaliser ses taux directeurs, force est de constater que son intervention a été repoussée d'un trimestre à l'autre.

Dans le courant du premier semestre 2016, les marchés boursiers ont enregistré des performances contrastées: aux Etats-Unis, l'indice S&P500 a enregistré une hausse de +3,49% (dividendes nets réinvestis) alors qu'en Europe, l'indice DJ Eurostoxx 50 a enregistré une baisse de -10,22%. Par ailleurs, l'indice MSCI Emerging Markets a progressé de +3,45% tandis qu'au Japon, l'indice Topix a reculé de -18,56 %.

### 1.3. BILAN GLOBALISE

	Au 30.06.16	Au 30.06.15
	(en EUR)	(en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	62.651.907,19	53.641.742,35
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	52.853.148,75	46.025.273,83
E. OPC à nombre variable de parts	52.853.148,75	46.025.273,83
IV. Créances et dettes à un an au plus	410.968,28	270.314,75
A. Créances     a. Montants à recevoir	410.968,28	270.314,75
V. Dépôts et liquidités	9.644.203,41	7.579.165,10
A. Avoirs bancaires à vue	9.611.173,41	7.579.165,10
C. Autres	33.030,00	
VI. Comptes de régularisation	-256.413,25	-233.011,33
C. Charges à imputer (-)	-256.413,25	-233.011,33
TOTAL CAPITAUX PROPRES	62.651.907,19	53.641.742,35
A. Capital	63.965.728,29	49.741.129,91
B. Participations au résultat	-90.671,49	683.362,14
C. Résultat reporté	0,30	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.223.149,91	3.217.250,30

### 1.4. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

		/ EUD)	( 515)
	,	(en EUR)	(en EUR)
SECT	ION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Rédu	ctions de valeur, moins-values et plus-values	-978.652,72	3.414.049,18
E. OPC	à nombre variable de parts	-350.901,01	638.724,98
F. Instru	ments financiers dérivés		
I.	Sur indices financiers		
	ii. Contrats à terme	46.510,00	
H. Positi	ons et opérations de change		
b.	Autres positions et opérations de change	-674.261,71	2.775.324,20
II. Produ	uits et charges des placements	181.082,09	192.205,11
A. Divide	•	181.082,09	194.048,82
E. Préco	mptes mobiliers (-)	,	,
	D'origine étrangère		-1.843,71
N/ 0:00	all and the Control	105 570 00	202 202 22
	s d'exploitation	-425.579,28	-389.003,99
	de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.190,82 -14.325.92	-2.806,34 -12.081.52
	nération due au dépositaire (-) nération due au gestionnaire (-)	-14.325,92	-12.001,32
	Gestion financière	-100.419,39	-85.147,87
۵.	Gestion administrative et comptable	-18.816,87	-15.768,69
	Rémunération commerciale	-227.751,42	-187.903,91
	administratifs (-)	-3.950.78	-3.862,25
	d'établissement et d'organisation (-)	-7.556,12	-18.476,31
	nérations, charges sociales et pensions (-)	-23.602,96	-24.130,44
	the set biens divers (-)	-4.907,50	-5.971,88
J. Taxes		-15.016,74	-23.348,09
K. Autres	s charges (-)	-6.040,76	-9.506,69
Drodi	uits et charges de l'exercice (du semestre)	-244.497,19	-196.798,88
	Total II + III + IV	-277.701,10	- 130.7 30,00
V. Béné	fice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-1.223.149,91	3.217.250,30
VII. Résu	tat de l'exercice (du semestre)	-1.223.149,91	3.217.250,30

Au 30.06.16

Au 30.06.15

### 1.5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

### 1.5.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### **Frais**

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

### Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

### Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

### Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

### Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

### 1.5.2. Taux de change

	30.06.16	30.06.15
1 EUR	0,8392 GB	0,7102 GBP
	1,1132 US	1,1102 USD

LELEUX INVEST EQUITIES WORLD FOF

## 2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES WORLD FOF

### 2.1. RAPPORT DE GESTION

### 2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment Equities World FOF a été lancé le 17 septembre 2010. La période de souscription initiale a été fixée du 6 au 17 septembre 2010 et le prix de souscription à 1.000,00 EUR.

### 2.1.2. Objectif et lignes de force de la politique de placement

#### Objectifs du compartiment

### Objectifs d'investissement

L'objectif est de procurer aux investisseurs une appréciation du capital en procédant à des placements, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC, diversifiés en actions. Afin de réduire le risque intrinsèque des placements en actions, l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre plusieurs gestionnaires via différents organismes de placement collectif. L'optimisation de l'appréciation du capital est recherchée dans la sélection des gestionnaires et l'allocation tactique.

#### Type de placements

Le portefeuille du compartiment sera investi à titre principal en parts d'organismes de placement collectif eux-mêmes investis en actions dans une perspective à moyen ou long terme.

#### Limitations d'investissement

Les placements sont effectués sans limitation géographique ou sectorielle ni contrainte relative à la capitalisation boursière.

En particulier, les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements dans les pays émergents ou dans des sociétés de petite capitalisation boursière.

Les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements libellés dans une devise autre que la devise de référence, sans limitation aucune. En outre, aucune politique particulière de couverture des risques de change ne sera mise en place.

Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement ou au remboursement du capital initial ne peut être octroyée au compartiment ou à ses participants.

### Politique de placement du compartiment

### Catégorie d'actifs autorisés

- Le portefeuille du compartiment sera investi à titre principal en actions/parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans les limites de la loi dans d'autres organismes de placement collectifs (autres OPC), eux-mêmes investis en actions dans une perspective à moyen ou long terme.

Le choix des OPCVM respectivement des autres OPC est basé tant sur leurs performances historiques que sur leur méthodologie de gestion et de suivi des valeurs composant les fonds.

La sélection des fonds tient également compte d'une diversification des styles de gestion des gestionnaires des fonds et est faite sans préférence sectorielle.

- Le compartiment est autorisé à investir également directement en valeurs mobilières correspondant à l'objectif d'investissement, le cas échéant au travers de « managed accounts » auprès de tiers. En aucun cas via les « managed accounts » il ne sera possible de prendre des positions dans des Hedge Funds.
- Les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées et couverture de change: le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation d' instruments dérivés, comme par exemple des options, des futures et des opérations de change à terme et ce tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types d'instruments sont en général plus volatils que les produits sous-jacents.
- Le compartiment peut faire usage d'instruments dérivés cotés en bourse. Le recours à des instruments dérivés traités de gré-à-gré est permis exclusivement pour les opérations de change à terme.

EQUITIES WORLD FOF LELEUX INVEST

- La direction effective se charge de vérifier que les conditions des coûts et frais opérationnels applicables à ces opérations soient adéquats et dans le meilleur intérêt des actionnaires.

- Le compartiment peut détenir à titre accessoire des liquidités et des instruments monétaires dans des proportions variables en fonction des opportunités d'investissement ou de désinvestissement et de l'environnement de marché. Le compartiment limite ses investissements en créances visées à l'article 19bis du Code des Impôts sur les Revenus 92 (CIR92) à moins de 25% de son actif net.

#### Placements non autorisés

Le compartiment ne peut pas investir dans des OPCVM répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE qui placent eux-mêmes plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres OPC.

### Restrictions d'investissement

Le compartiment ne peut pas investir:

- plus de 20% de ses actifs dans un même OPC ou « managed accounts ». S'il investit dans un OPC qui a plusieurs compartiments, chacun des compartiments est considéré, pour l'application du présent paragraphe, comme un OPC distinct;
- plus de 25% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité non journalière;
- plus de 15% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité inférieure à hebdomadaire;
- plus de 30% de ses actifs dans des parts d'OPC ou dans un « managed account » ne répondant pas aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE.

### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Bien que le promoteur et le gestionnaire y soient attentifs, les aspects environnementaux ne constituent pas spécifiquement un critère de construction du portefeuille ou de sélection des instruments financiers.

Toutefois, la loi interdit à un organisme de placement collectif le financement d'une entreprise de droit belge ou de droit étranger dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnel, de sous-munitions et/ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes, telle que modifiée par la loi du 20 mars 2007 et la loi du 16 juillet 2009 en vue de leur propagation.

L'investisseur doit être conscient que la volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

### 2.1.3. Politique suivie pendant l'exercice

Le compartiment Leleux Invest Equities World FOF affiche un rendement actuariel sur base annuelle de +5,50% depuis son lancement (le 6 septembre 2010). Sur les 12 derniers mois (au 30 juin 2016), le return cumulé du compartiment est de -6,05%. Dans le courant du premier semestre, le compartiment a limité l'exposition aux marchés d'actions en augmentant la part d'investissement en produits monétaires et en adoptant des couvertures sur les marchés européens. Au début du 2<sup>ème</sup> trimestre, il a réduit l'exposition aux marchés d'actions européens en faveur du marché américain. La sélection des fonds a privilégié les fonds ayant un positionnement défensif. La réduction du profil de risque de l'ensemble du portefeuille a permis au compartiment de bien résister aux périodes de baisse en février et en juin.

Les perspectives d'une normalisation des taux directeurs aux Etats-Unis ont amené le gérant à maintenir une exposition significative au dollar.

Le compartiment comptait 13 fonds en portefeuille en début d'exercice et en compte 15 au 30 juin 2016.

Aucun dépassement des limites fixées par la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable pour le compartiment.

### 2.1.4. Politique future

Le gestionnaire continuera à privilégier les régions et les secteurs offrant les meilleures perspectives de croissance à moyen-long terme tout en surveillant de près la reprise économique mondiale.

### 2.1.5. Indicateur synthétique de risque et de rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7. Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe

LELEUX INVEST EQUITIES WORLD FOF

dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 5.

EQUITIES WORLD FOF LELEUX INVEST

### **2.2. BILAN**

	Au 30.06.16 (en EUR)	Au 30.06.15 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN TOTAL DE L'ACTIF NET	26.173.302,34	25.101.190,50
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	22.236.532,24	21.123.125,65
E. OPC à nombre variable de parts	22.236.532,24	21.123.125,65
IV. Créances et dettes à un an au plus	205.152,88	12.143,70
A. Créances     a. Montants à recevoir	205.152,88	12.143,70
V. Dépôts et liquidités	3.857.389,69	4.096.210,13
A. Avoirs bancaires à vue     C. Autres	3.842.764,69 14.625,00	4.096.210,13
VI. Comptes de régularisation	-125.772,47	-130.288,98
C. Charges à imputer (-)	-125.772,47	-130.288,98
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26.173.302,34	25.101.190,50
A. Capital	27.098.544,84	22.128.699,43
B. Participations au résultat	-11.874,28	63.441,47
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-913.368,22	2.909.049,60

**LELEUX INVEST EQUITIES WORLD FOF** 

### 2.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.16	Au 30.06.15
	(en EUR)	(en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		, ,
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-705.462,87	3.114.324,43
E. OPC à nombre variable de parts	-234.617,47	368.785,47
F. Instruments financiers dérivés		
I.Sur indices financiers ii. Contrats à terme	19.670,00	
H. Positions et opérations de change	13.070,00	
b.Autres positions et opérations de change	-490.515,40	2.745.538,96
II. Produits et charges des placements	6.781,43	21.407,21
A. Dividendes	6.781,43	23.250,92
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère		-1.843,71
IV. Coûts d'exploitation	-214.686,78	-226.682,04
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.140,82	-800,55
C. Rémunération due au dépositaire (-) D. Rémunération due au gestionnaire (-)	-6.069,06	-6.860,60
a.Gestion financière	-43.302,29	-44.676,63
b.Gestion administrative et comptable	-9.026,45	-8.725,51
c.Rémunération commerciale	-125.393,69	-122.921,35
E. Frais administratifs (-)	-1.975,39	-2.376,80
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.513,34	-9.142,80
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.801,48	-12.065,22
H. Services et biens divers (-)	-3.352,94	-4.106,11
J. Taxes	-5.804,10	-11.329,01
K. Autres charges (-)	-2.307,22	-3.677,46
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-207.905,35	-205.274,83
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-913.368,22	2.909.049,60
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-913.368,22	2.909.049,60

EQUITIES WORLD FOF LELEUX INVEST

### 2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 2.4.1. Composition des actifs au 30.06.16

Dénomination	Quantité au 30.06.16	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU							
MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE							
REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE -ACC- CAP MORGAN STANLEY INV US ADVANTAGE -I- Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	1.160,00 31.690,00	EUR USD	697,40 63,40	808.984,00 1.804.838,30 <b>2.613.822,30</b>	0,26% 0,05%	3,64% 8,12% <b>11,76%</b>	3,09% 6,90% <b>9,99%</b>
T ROWE PR US B CHIP EQ -A- CAP Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	64.700,00	USD	31,00	1.801.742,72 <b>1.801.742,72</b>	0,43%	8,10% <b>8,10%</b>	6,88% <b>6,88%</b>
CC JPN INCOME AND GROWTH USD  Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	95.000,00	USD	15,73	1.342.220,63 <b>1.342.220,63</b>	0,30%	6,04% <b>6,04%</b>	5,13% <b>5,13%</b>
SPDR TRUST SERIES 1 DIS Non directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	7.000,00	USD	209,79	1.319.196,91 <b>1.319.196,91</b>	0,00%	5,93% <b>5,93%</b>	5,04% <b>5,04%</b>
OPC-ACTIONS				7.076.982,56		31,83%	27,04%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				7.076.982,56		31,83%	27,04%
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
FS STEW AS GBP-B-AC ACC CLB- GBP ODEY INV FD PLC PAN EUROPEAN FUND R PARUS FUND I USD VARENNE VALUE PART DE CAP VONTOBEL FD US EQUITY -I- CAP Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	326.000,00 2.920,00 13.008,13 9.810,00 6.774,00	GBP EUR USD EUR USD	5,97 286,63 86,26 280,14 186,41	2.320.729,98 836.959,60 1.007.978,16 2.748.173,40 1.134.334,66 <b>8.048.175,80</b>	0,02% 0,63% 0,09% 0,75% 0,09%	10,44% 3,76% 4,53% 12,36% 5,10% 36,19%	8,87% 3,20% 3,85% 10,50% 4,33% <b>30,75%</b>
AGIF EU EQ GRS -IT (EUR) CAP HENDERSON HOR VAR PAN EUE ALP+ -I2- CAP HERMES IFI US SMID EQ-F-USD-FD Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	957,00 122.470,00 573.871,54	EUR EUR USD	1.370,64 15,74 2,83	1.311.702,48 1.927.677,80 1.456.846,00 <b>4.696.226,28</b>	0,32% 0,13% 0,33%	5,90% 8,67% 6,55% <b>21,12%</b>	5,01% 7,36% 5,57% <b>17,94%</b>
OPC-ACTIONS				12.744.402,08		57,31%	48,69%
AMUNDI INTERINVEST CASH USD I CAP Non directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	532,00	USD	2.835,18	1.354.936,90 <b>1.354.936,90</b>	0,70%	6,09% <b>6,09%</b>	5,18% <b>5,18%</b>
AMUNDI 3 M I (C) Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	1,00	EUR	1.060.210,70	1.060.210,70 <b>1.060.210,70</b>	0,01%	4,77% <b>4,77%</b>	4,05% <b>4,05%</b>
OPC-MONETAIRES				2.415.147,60		10,86%	9,23%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				15.159.549,68		68,17%	57,92%
TOTAL PORTEFEUILLE				22.236.532,24		100,00%	84,96%
Leleux Associated Brokers (futures)  Autres		EUR		14.625,00 <b>14.625,00</b>			0,06% <b>0,06%</b>
Leleux Associated Brokers Leleux Associated Brokers Leleux Associated Brokers Avoirs bancaires à vue		EUR USD GBP		3.397.783,18 434.328,23 10.653,28 <b>3.842.764,69</b>			12,98% 1,66% 0,04% <b>14,68%</b>
DEPOTS ET LIQUIDITES				3.857.389,69			14,74%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				205.152,88			0,78%
AUTRES				-125.772,47			-0,48%
TOTAL DE L'ACTIF NET				26.173.302,34			100,00%

LELEUX INVEST EQUITIES WORLD FOF

### 2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par secteur	
Fonds de Placement	100,00%
TOTAL	100,00%

Par pays	
Etats-Unis	5,93%
France	12,36%
Irlande	25,65%
Luxembourg	45,62%
Royaume-Uni	10,44%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	39,10%
GBP USD	10,44%
USD	50,46%
TOTAL	100,00%

### 2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	3.927.608,27
Ventes	2.959.871,99
Total 1	6.887.480,26
Souscriptions	1.924.516,87
Remboursements	1.640.032,48
Total 2	3.564.549,35
Moyenne de référence de l'actif net total	25.556.076,07
Taux de rotation	13,00%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez Leleux Associated Brokers S.A., rue du Bois Sauvage 17 - 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 2.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolu	ution du nombre d'action	ns en circulation	Montants payés e (EU		Valeur nette d'ii Fin de période	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
Ailliee	Сар.	Сар.	Сар.	Cap. Cap.	Сар.		
2014	4.147,00	1.242,00	17.601,00	4.813.021,88	1.471.135,42	22.517.346,58	1.279,32
2015	4.531,00	3.140,00	18.992,00	6.488.559,32	4.388.323,11	26.802.186,17	1.411,24
01.01.16 - 30.06.16	1.427,00	1.217,00	19.202,00	1.924.516,87	1.640.032,48	26.173.302,34	1.363,05

EQUITIES WORLD FOF LELEUX INVEST

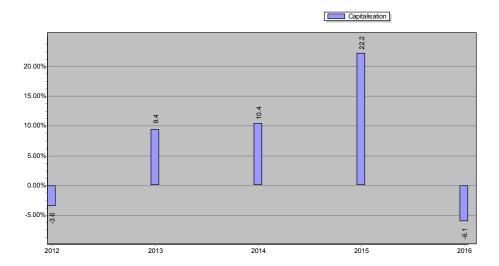
### 2.4.5. Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

- \* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'année comptable est une période de 12 mois précédant la cloture semestrielle.
- \* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.
- \* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

### CAP

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels):

### Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
-6,05% (en EUR)	8,22% (en EUR)	5,97% (en EUR)

<sup>\*</sup> Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

<sup>\*</sup> Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P(t; t+n) =	([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1
avec	
P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

LELEUX INVEST EQUITIES WORLD FOF

### 2.4.6. Frais courants

Total des frais courants :

- Part Cap (C) BE6202762975 : 2,61%
- \* Les frais courants ont été calculés sur base des 12 derniers mois précédent la clôture semestrielle.
- \* Ce chiffre exclut les coûts des opérations réalisées dans le portefeuille mais inclut les frais prélevés par les OPC dans lesquels le compartiment est investi.

### 2.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

### NOTE 1 - Depôts et liquidités - Autres

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée d'un montant lié à un compte géré sur futures.

### NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

PATRIMONIAL WORLD FOF LELEUX INVEST

### 3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT PATRIMONIAL WORLD FOF

### 3.1. RAPPORT DE GESTION

### 3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment Patrimonial World FOF a été lancé le 30 septembre 2014. La période de souscription initiale a été fixée du 8 au 30 septembre 2014 et le prix de souscription à 1.000,00 EUR.

### 3.1.2. Objectif et lignes de force de la politique de placement

#### Objectifs du compartiment

### Objectifs d'investissement

L'objectif est de procurer aux investisseurs un rendement à long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC. Le compartiment payera annuellement, aux parts de distribution, le résultat net tel que mentionné par l'article 19bis, §1, alinéa 3 du Code des Impôts sur les Revenus 1992 (CIR92) à savoir l'ensemble de tous les revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais.

Afin de maintenir un profil de risque moyen, l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre plusieurs gestionnaires via différents organismes de placement collectif. L'optimisation du rendement est recherchée dans la sélection des gestionnaires et l'allocation tactique.

Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement ou au remboursement du capital initial ne peut être octroyée au compartiment ou à ses participants.

#### Type de placements

Le compartiment investit à titre principal en parts d'organismes de placement collectif, eux-mêmes investis dans toutes classes d'actifs, conformément à l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012. Le compartiment investit dans des OPC faisant usage de stratégies diverses, notamment alternatives. Les investissements en stratégies alternatives s'effectueront exclusivement via des véhicules de type UCITS.

### Limitations d'investissement

Les placements sont effectués sans limitation géographique ou sectorielle ni contrainte monétaire.

En particulier, les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements dans les marchés d'actions.

Les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements libellés dans une devise autre que la devise de référence, sans limitation aucune. En outre, aucune politique particulière de couverture des risques de change ne sera mise en place.

### Politique de placement du compartiment

### Catégorie d'actifs autorisés

- Le portefeuille du compartiment sera investi à titre principal en parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans les limites de la loi dans d'autres organismes de placement collectifs (OPC). Les organismes de placement collectif seront eux-mêmes investis dans différents classes d'actifs (actions, obligations, obligations convertibles, instruments monétaires, immobilier coté, etc.) dans une perspective à moyen ou long terme.

Le choix des OPCVM/OPCA est basé tant sur leurs performances historiques que sur leur méthodologie de gestion et de suivi des valeurs composant les fonds.

La sélection des fonds tient également compte d'une diversification des styles de gestion des gestionnaires des fonds et est faite sans préférence sectorielle.

- Le compartiment est autorisé à investir également directement en valeurs mobilières correspondant à l'objectif d'investissement, le cas échéant au travers de « managed accounts » auprès de tiers. En aucun cas via les « managed accounts » il ne sera possible de prendre des positions dans des Hedge Funds.
- Les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées et couverture de change: le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation d'instruments dérivés, comme par exemple des options, des futures et des opérations de change à terme et ce tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types d'instruments dérivés sont en général plus volatils que les produits sous-jacents.

LELEUX INVEST PATRIMONIAL WORLD FOF

- Le compartiment peut faire usage d'instruments dérivés cotés en bourse. Le recours à des instruments dérivés traités de gré-à-gré est permis exclusivement pour les opérations de change à terme.

- La direction effective se charge de vérifier que les conditions des coûts et frais opérationnels applicables à ces opérations soient adéquats et dans le meilleur intérêt des actionnaires.
- Le compartiment peut détenir des liquidités et des instruments monétaires dans des proportions variables en fonction des opportunités d'investissement ou de désinvestissement et de l'environnement de marché, à concurrence de 100%.

#### Placements non autorisés

Le compartiment ne peut pas investir dans des OPC répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE qui placent eux-mêmes plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres OPC.

### Restrictions d'investissement

Le compartiment ne peut pas investir:

- plus de 20% de ses actifs dans un même OPC ou « managed accounts ». S'il investit dans un OPC qui a plusieurs compartiments, chacun des compartiments est considéré, pour l'application du présent paragraphe, comme un OPC distinct;
- plus de 25% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité non journalière;
- plus de 15% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité inférieure à hebdomadaire;
- plus de 30% de ses actifs dans des parts d'OPC ou dans un « managed account » ne répondant pas aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE.

### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Bien que le promoteur et le gestionnaire y soient attentifs, les aspects environnementaux ne constituent pas spécifiquement un critère de construction du portefeuille ou de sélection des instruments financiers.

Toutefois, la loi interdit à un organisme de placement collectif le financement d'une entreprise de droit belge ou de droit étranger dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnel, de sousmunitions et/ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes, telle que modifiée par la loi du 20 mars 2007 et la loi du 16 juillet 2009 en vue de leur propagation.

### 3.1.3. Politique suivie pendant l'exercice

Au cours du 1er semestre 2016, le compartiment Leleux Invest Patrimonial World FOF a continué à afficher un profil de risque prudent, en maintenant un niveau élevé d'investissements en produits monétaires et obligataires à court terme et en limitant l'exposition aux marchés d'actions. Le gérant a continué à investir les liquidités dans des fonds alternatifs afin d'augmenter la dé-corrélation entre les investissements et à réduire le niveau de volatilité de l'ensemble du portefeuille. La réduction du profil de risque du portefeuille a permis au compartiment de bien résister aux périodes de baisse en février et en juin.

Le gestionnaire du compartiment a continué à privilégier les fonds pouvant distribuer un coupon ou un dividende.

Le compartiment comptait 14 fonds en portefeuille en début d'exercice et en compte 14 au 30 juin 2016.

### 3.1.4. Politique future

Le gestionnaire continuera à répartir les investissements dans les différentes stratégies (actions, obligations, alternatives etc.) afin de bien diversifier les différentes sources de rendement.

### 3.1.5. Indicateur synthétique de risque et de rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7. Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 4.

PATRIMONIAL WORLD FOF LELEUX INVEST

## 3.2. BILAN

	Au 30.06.16	Au 30.06.15
	(en EUR)	(en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		<u>.</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	36.478.604,85	28.540.551,85
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	30.616.616,51	24.902.148,18
E. OPC à nombre variable de parts	30.616.616,51	24.902.148,18
IV. Créances et dettes à un an au plus  A. Créances	205.815,40	258.171,05
a. Montants à recevoir	205.815,40	258.171,05
V. Dépôts et liquidités	5.786.813,72	3.482.954,97
A. Avoirs bancaires à vue	5.768.408,72	3.482.954,97
C. Autres	18.405,00	
VI. Comptes de régularisation	-130.640,78	-102.722,35
C. Charges à imputer (-)	-130.640,78	-102.722,35
TOTAL CAPITAUX PROPRES	36.478.604,85	28.540.551,85
A. Capital	36.867.183,45	27.612.430,48
B. Participations au résultat	-78.797,21	619.920,67
C. Résultat reporté	0,30	·
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-309.781,69	308.200,70

**LELEUX INVEST PATRIMONIAL WORLD FOF** 

### 3.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.16	Au 30.06.15
	(en EUR)	(en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS	<u> </u>	
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-273.189,85	299.724,75
E. OPC à nombre variable de parts	-116.283,54	269.939,51
F. Instruments financiers dérivés		
I.Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	26.840,00	
H. Positions et opérations de change	400 740 04	00 705 04
b.Autres positions et opérations de change	-183.746,31	29.785,24
II. Produits et charges des placements	174.300,66	170.797,90
A. Dividendes	174.300,66	170.797,90
IV. Coûts d'exploitation	-210.892,50	-162.321,95
Coûts d'exploitation     A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.050.00	-2.005.79
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-8.256.86	-5.220,92
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	0.200,00	0.220,02
a.Gestion financière	-57.117,10	-40.471,24
b.Gestion administrative et comptable	-9.790,42	-7.043,18
c.Rémunération commerciale	-102.357,73	-64.982,56
E. Frais administratifs (-)	-1.975,39	-1.485,45
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.042,78	-9.333,51
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.801,48	-12.065,22
H. Services et biens divers (-)	-1.554,56	-1.865,77
J. Taxes	-9.212,64	-12.019,08
K. Autres charges (-)	-3.733,54	-5.829,23
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-36.591,84	8.475,95
Sous Total II + III + IV	, ,	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-309.781,69	308.200,70
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-309.781,69	308.200,70

PATRIMONIAL WORLD FOF LELEUX INVEST

### 3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 3.4.1. Composition des actifs au 30.06.16

Dénomination	Quantité au 30.06.16	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU							
MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE							
REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
PIMCO EUR ENH MAT PTG SHS ETF Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	45.560,00	EUR	101,79	4.637.552,40 <b>4.637.552,40</b>	0,20%	15,15% <b>15,15%</b>	12,71% <b>12,71%</b>
OPC-OBLIGATIONS				4.637.552,40		15,15%	12,71%
ISHARES PLC DJ EUR STOXX SEL DIVIDEND  Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	100.000,00	EUR	18,71	1.871.000,00 <b>1.871.000,00</b>	0,31%	6,11% <b>6,11%</b>	5,13% <b>5,13%</b>
OPC-ACTIONS				1.871.000,00		6,11%	5,13%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				6.508.552,40		21,26%	17,84%
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
PIMCO INCOME INSTIT (HEDGED) CLASS  Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	191.000,00	EUR	10,91	2.083.810,00 <b>2.083.810,00</b>	0,02%	6,80% <b>6,80%</b>	5,72% <b>5,72%</b>
AWF EUR SH I DIS Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	16.200,00	EUR	102,55	1.661.310,00 <b>1.661.310,00</b>	0,06%	5,43% <b>5,43%</b>	4,55% <b>4,55%</b>
OPC-OBLIGATIONS				3.745.120,00		12,23%	10,27%
AGIF DI EU ST -IT(EUR)- CAP HENDERSON HOR VAR PAN EUE ALP+ -I2- CAP SISF EU ALPH AR -C- CAP Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	1.500,00 129.500,00 13.600,00	EUR EUR EUR	939,49 15,74 108,87	1.409.235,00 2.038.330,00 1.480.598,00 <b>4.928.163,00</b>		4,60% 6,66% 4,84% <b>16,10%</b>	3,86% 5,60% 4,06% <b>13,52%</b>
EXANE 1 OVERDRIVE -A- CAP Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	250,00	EUR	13.262,11	3.315.527,50 <b>3.315.527,50</b>	0,93%	10,83% <b>10,83%</b>	9,09% <b>9,09%</b>
ARTEMIS GLOBAL INCOME I GBP LAZ GLB LIS INF PTG INSTIT HDG EUR Non directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	1.260.000,00 880.000,00	GBP EUR	0,83 1,73	1.252.642,99 1.520.904,00 <b>2.773.546,99</b>	0,04% 0,16%	4,09% 4,97% <b>9,06%</b>	3,43% 4,17% <b>7,60%</b>
AGIF EU EQ DIV I EUR DIS Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	2.074,00	EUR	1.129,98	2.343.578,52 <b>2.343.578,52</b>	0,06%	7,65% <b>7,65%</b>	6,42% <b>6,42%</b>
OPC-ACTIONS				13.360.816,01		43,64%	36,63%
FIRST EAG INC BUILD AE-QD Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	25.900,00	EUR	105,54	2.733.486,00 <b>2.733.486,00</b>	0,95%	8,93% <b>8,93%</b>	7,49% <b>7,49%</b>
OPC-MIXTES				2.733.486,00		8,93%	7,49%
AMUNDI 3 M I (C) Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	3,00	EUR	1.060.210,70	3.180.632,10 <b>3.180.632,10</b>	0,02%	10,39% <b>10,39%</b>	8,72% <b>8,72%</b>
OPC-MONETAIRES				3.180.632,10		10,39%	8,72%
LF LUX FG RES ID SHS -I EUR- DIS Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	11.000,00	EUR	98,91	1.088.010,00 <b>1.088.010,00</b>	0,97%	3,55% <b>3,55%</b>	2,98% <b>2,98%</b>
OPC-IMMOBILIERS				1.088.010,00		3,55%	2,98%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				24.108.064,11		78,74%	66,09%
TOTAL PORTEFEUILLE				30.616.616,51		100,00%	83,93%
Leleux Associated Brokers (futures)  Autres		EUR		18.405,00 <b>18.405,00</b>			0,05% <b>0,05%</b>
Leleux Associated Brokers		EUR		5.722.951,43			15,69%

**LELEUX INVEST PATRIMONIAL WORLD FOF** 

Dénomination	Quantité au 30.06.16		Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
Leleux Associated Brokers		GBP		45.457,29			0,12%
Avoirs bancaires à vue				5.768.408,72			15,81%
DEPOTS ET LIQUIDITES				5.786.813,72			15,86%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				205.815,40			0,56%
AUTRES				-130.640,78			-0,36%
TOTAL DE L'ACTIF NET				36.478.604,85			100,00%

Par secteur	
Fonds de Placement	100,009
TOTAL	100,009
Par pays	
Irlande	43,429
Luxembourg	52,499
Royaume-Uni	4,099
TOTAL	100,000

Par devise	
EUR	95,91%
GBP	4,09%
TOTAL	100,00%

### 3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	7.207.802,47
Ventes	4.234.643,20
Total 1	11.442.445,67
Souscriptions	4.524.759,96
Remboursements	359.097,17
Total 2	4.883.857,13
Moyenne de référence de l'actif net total	34.552.697,73
Taux de rotation	18,98%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez Leleux Associated Brokers S.A., rue du Bois Sauvage 17 - 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 3.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evol	ution du nombre d'action	ns en circulation	Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
Ailliee	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	du companiment	Dis.
30.09.14 - 31.12.14	13.323,00		13.323,00	13.300.758,76		13.293.892,62	997,82
2015	19.591,00	413,00	32.501,00	20.317.199,11	420.436,73	32.947.033,63	1.013,72
01.01.16 - 30.06.16	4.549,00	362,00	36.688,00	4.524.759,96	359.097,17	36.478.604,85	994,29

PATRIMONIAL WORLD FOF LELEUX INVEST

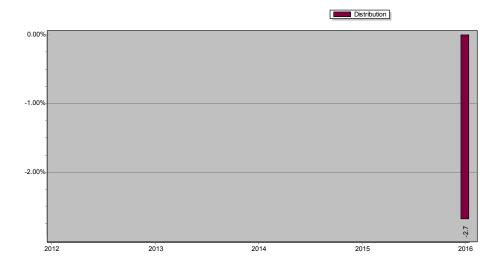
### 3.4.5. Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

- \* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'année comptable est une période de 12 mois précédant la cloture semestrielle.
- \* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.
- \* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

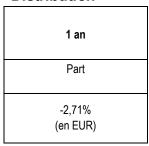
### DIS

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

### **Distribution**



- \* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.
- \* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

```
P(t; t+n) = ([(1+Pt)(1+Pt+1)...(1+Pt+n)]^{(1/n)} - 1
avec
P (t; t+n)
               la performance de t à t+n
             le nombre d'année (périodes)
Pt =
               [\alpha \times (VNI t+1 / VNI t)] - 1
           avec
          Ρt
                        la performance annuelle pour la première période
          VNI t+1
                        la valeur nette d'inventaire par part en t+1
          VNI t
                        la valeur nette d'inventaire par part en t
                        l'opérateur algébrique suivant:
          α
          \alpha = [1 + (D_{,} / VNI ex_{,})] [1+(D_{,2} / VNI ex_{,2}] ... [1+(D_{,n} / VNIex_{,n})]
```

LELEUX INVEST PATRIMONIAL WORLD FOF

avec

D<sub>1</sub>, D<sub>12</sub>,...D<sub>1n</sub> les montants du dividende distribué durant l'année t
VNI ex<sub>1</sub>...VNI ex<sub>1</sub> la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

### 3.4.6. Frais courants

Total des frais courants :

- Part Dis (D) BE6269807184: 1,97%
- \* Les frais courants ont été calculés sur base des 12 derniers mois précédent la clôture semestrielle.
- \* Ce chiffre exclut les coûts des opérations réalisées dans le portefeuille mais inclut les frais prélevés par les OPC dans lesquels le compartiment est investi.

### 3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

### NOTE 1 - Depôts et liquidités - Autres

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée d'un montant lié à un compte géré sur futures.

### NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.